

FACULTE DES SCIENCES

Expéditeur	O B J E T	Destinataires
Laure Michelangeli – SG de la Faculté des sciences	Compte-rendu du conseil plénier	- Les participants - Yannick VALLEE - Edouard OUDET - Pascale HUYGHE - Agnès VERE
Date		
27 septembre 2021		

Participants

Collège A

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Hervé	BEUST	OSUG	PRESENT	
Julia	DE BERNARDY DE SIGOYER	PHITEM	PRESENTE	
Jonathan	FERREIRA	PHITEM	PRESENT	
Nicolas	GONDREXON	CHIMIE BIO	EXCUSE	Stéphane REYNAUD
Ana	LACOSTE	PHITEM	PRESENTE	
Yves	LEDRU	IM2AG	PRESENT	
Sana	LOUHICHI	IM2AG	EXCUSEE	Jonathan FERREIRA
Andréa	PULITA	IM2AG	PRESENT	
Stéphane	REYNAUD	CHIMIE BIO	PRESENT	
Claire	VOURC'H	CHIMIE BIO	EXCUSEE	Stéphane REYNAUD

Collège B

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Mohamed	BENHAROUGA	CHIMIE BIO	PRESENT	
Brice	BOUDEVILLAIN	OSUG	PRESENT	
Matthieu	BRIFFAUT	PHITEM		
Benjamin	CROSS	PHITEM	PRESENT	
Frédérique	LEBLANC	IM2AG	PRESENTE	
Anne	PARREAU	IM2AG	EXCUSEE	Frédérique LEBLANC
Ludovic	PELOSI	CHIMIE BIO	PRESENT	
Signe	SEIDELIN	PHITEM	PRESENTE	
Gilles	SERASSET	IM2AG	PRESENT	
Nicolas	SIEFFERT	CHIMIE BIO	PRESENT	

Collège C

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Sylvie	CANAVESIO	CHIMIE BIO	PRESENTE	
Raphaël	DUMONT	DLST	EXCUSE	Laurence MARTELLE
Gérard	FORESTIER	IM2AG	PRESENTE	
Michel	GAY	OSUG		
Hélène	GUYARD	OSUG		
Laurence	MARTELLE	DLST	PRESENTE	
Nathalie	MONNIER	PHITEM	PRESENTE	
Dominique	MOREIRA	IM2AG	EXCUSEE	Gérard FORESTIER
Jérôme	RUPIED	CHIMIE BIO	EXCUSE	Sylvie CANAVESIO

Collège D

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Cyann	BUISSON	PHITEM		
Valentin	PONCET	PHITEM		

Personnalités extérieures

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Didier	BRESCH			
Jeany	JEAN BAPTISTE			
Sandrine	PICARD		EXCUSEE	
Francis	PITHON		EXCUSE	Yannick VALLEE

Membres de droit

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / absent.e ?	Représenté.e par
Laurent	DESBAT	IM2AG	EXCUSE	Yves LEDRU
Nathalie	COTTE	OSUG	EXCUSEE	Yannick VALLEE
Gilles	HENRI	PHITEM	PRESENT	
Yves	MARKOWICZ	DLST	PRESENT	
Anne	MILET	CHIMIE BIO	EXCUSEE	Gilles HENRI
Yannick	VALLEE		PRESENT	

Invités

PRENOM	NOM	COMPOSANTE	présent.e / connecté.e / absent.e
Marianne	DE LAMBERTERIE	IM2AG	EXCUSEE
Chantal	FAYOLLE	DLST	EXCUSEE
Isabelle	HEMART	PHITEM	EXCUSEE
Leslie	HOLLETT	OSUG	EXCUSEE
Caroline	KLEIN	CHIMIE BIO	EXCUSEE
Sophie	ACHARD	MSTIC	PRESENTE
Jean-Charles	AUGEREAU	PAGE	PRESENT
Pascal	MOSSUZ	CBS	
Nicolas	RETIERE	PEM	PRESENT

• Les autres participants

- Edouard OUDET – Directeur adjoint
- Pascale HUYGHE – Directrice adjointe
- Laure MICHELANGELI – Secrétaire générale
- Agnès VERE – Assistante de direction (excusée)

La séance est ouverte par Yannick Vallée à 10h10.

Sur les 41 membres du conseil (hors invités), 22 sont présents, 11 sont régulièrement représentés, 8 sont non représentés. Avec un total de **33 votants** (présents ou représentés), les règles de quorum décrites à l'article 7 des statuts de la FdS sont respectées.

Les différents points à l'ordre du jour sont successivement abordés. Le support de présentation, est joint en annexe à ce compte rendu.

1. Approbation des comptes-rendus des séances antérieures

Ce point est finalement reporté.

2. Informations du Directeur

Yannick Vallée annonce le recrutement de Mme Aissa ORTEGA en qualité de chargée d'appui aux programmes thématiques de la Graduate School. Elle débutera ses missions à partir du mois de décembre, d'abord à mi-temps et progressivement à temps plein au mois de janvier 2022.

3. Ressources humaines

• Retour sur la campagne d'avancement de grade 2021 des enseignants-chercheurs

Edouard Oudet présente les résultats de la campagne détaillés dans le support de présentation. Il s'attarde plus longuement sur les enseignements à tirer de cette première campagne. Il informe

les membres du conseil qu'il participera la semaine prochaine à une réunion de travail avec les services RH de l'UGA et les membres du CAC dans un souci d'amélioration du processus en vue de la prochaine campagne.

A l'occasion du débat qui s'initie entre les membres du conseil, les points suivants sont successivement abordés :

- Edouard Oudet rappelle l'indispensable prise en compte (donc la mise à disposition) des avis détaillés des composantes (et des laboratoires s'ils le souhaitent). Il est rejoint sur ce point par Julia Bernardy de Sigoyer. Benjamin Cross pour sa part, n'est pas certain de l'intérêt de multiplier les avis. Il évoque son ressenti en qualité de rapporteur et l'intérêt d'une approche du dossier vierge de tout avis préalable susceptible d'influencer la perception. Pour renforcer son propos il évoque également la règle de l'évaluation par les pairs. Hervé Beust réagit en insistant sur le caractère risqué du maniement de ce dernier argument. Pour conclure sur ce point, Edouard Oudet estime que le nivellement par le bas de la quantité d'information mise à disposition n'améliorera pas selon lui la qualité de l'évaluation. Il souhaite que le plus d'éléments possibles soit porté à la connaissance des rapporteurs, à charge pour eux d'en prendre connaissance avant de faire leur rapport ou, à défaut, de les considérer après la rédaction du rapport pour l'amender à la marge le cas échéant.
- Signe Seidelin insiste sur la nécessaire clarification des éléments à prendre en considération dans l'appréciation des 3 critères de référence (responsabilités collectives / activités pédagogiques / activités de recherche et de valorisation)
- Nicolas Sieffert rappelle la nécessité de disposer des rapports du CAC dès les premières réunions de travail
- Mohamed Benharouga évoque le besoin des candidats d'obtenir un retour individualisé sur leur dossier afin de pouvoir l'améliorer pour les prochaines candidatures

Yannick Vallée conclut sur ce thème en rappelant aux membres du conseil qu'ils seront à nouveau consultés d'ici le lancement de la prochaine campagne d'avancement de grade.

• **Profils de recrutements enseignants-chercheurs 2022**

Yannick Vallée rappelle aux membres du conseil la priorisation des recrutements votée lors de la séance du 23 septembre dernier. Il précise que le conseil de la Faculté des sciences n'a pas eu à se prononcer sur des profils éligibles à la procédure de repyramidage.

Ce contexte étant rappelé, il fait part aux membres du conseil de toute sa perplexité lors de la réception des arbitrages sur la campagne 2022 de recrutement des enseignants-chercheurs, où il a pu constater, en plus des 5 postes actés au recrutement (sur les 7 priorités par la Faculté des sciences), la mention de 4 postes de professeurs des universités supplémentaires (3 au titre de l'article 46-3 et 1 au titre de l'article 46-4) susceptibles d'être affectés dans « *toutes les composantes* ». Dans l'urgence, dès réception de cette notification, Yannick Vallée indique avoir initié un échange avec la Présidence, pour donner l'avis du bureau de la FdS sur les profils envisagés. Il était notamment question que 3 des 4 postes concernés soient ciblés sur la 28^{ème} section. Des échanges de dernière minute ont finalement permis de transformer l'un de ces postes en 27^{ème} section. Les résultats des échanges apparaissent dans la diapositive n°18 du support de présentation.

Yannick Vallée déplore que les pôles (tout comme la FdS) n'aient pas été associés à la définition des 4 postes 46-3/4 et n'aient pas pu réagir dans l'urgence comme il a lui-même pu le faire à la

réception des arbitrages. La procédure ayant été réalisée dans l'urgence, il est difficile de savoir qui a été effectivement sollicité.

Gilles Henri rebondit sur ce point et se dit choqué par l'opacité totale de la méthode.

Sophie Achard, pour le pôle MSTIC, confirme la mise à l'écart des pôles.

Nicolas Sieffert, face à ce constat, se dit inquiet pour la suite de la procédure, au moment de la définition des profils et de la composition des comités de sélection.

La mention d'un des 4 postes supplémentaires ouvert sur un concours de type 46-4 génère plusieurs réactions : Benjamin Cross insiste sur l'importance du nombre de maîtres de conférences membres de l'IUF. Signe Seidelin rappelle que seuls les membres actifs de l'IUF sont éligibles au recrutement par la voie de l'article 46-4.

Yannick Vallée poursuit la présentation en indiquant aux membres du conseil, par composante et par section CNU, la part des professeurs dans les effectifs enseignants chercheurs. Ces éléments confirment, selon lui le choix fait en urgence de ne pas réserver 3 des 4 postes supplémentaires à la section 28.

Julia de Bernardy de Sigoyer fait toutefois remarquer qu'il y a des sections en souffrance à PhITEM, notamment **la section n°37**. Yannick Vallée ne le conteste pas, mais précise que dans l'arbitrage effectué en urgence au bénéfice de la 27^{ème} section, un équilibre entre les composantes a été recherché.

Mohamed Benharouga considère pour sa part que c'est une section de Biologie qui aurait dû bénéficier de l'arbitrage final plutôt que la 27^{ème} section. Il interpelle Yannick Vallée sur son passé de Directeur de l'UFR de chimie-biologie, donc parfaitement informé des tensions qui pèsent sur la composante. En réponse Yannick Vallée précise que 2 postes 46-3 ont été ouverts en biologie les deux années précédentes. Il était difficile d'en mettre de suite un troisième, mais cette situation devra être prise en compte à l'avenir.

Jonathan Ferreira souhaite que les données chiffrées présentées puissent être complétées d'informations relatives au vivier dans chacune des sections d'une part et, d'autre part de données concernant le nombre de maîtres de conférences titulaires de la HDR qui sont donc en attente de devenir Professeurs.

4. Relations internationales – actualités de la Faculté des sciences

Pour des contraintes horaires liées au déroulement de la séance, ce point est reporté.

5. SFRI, Idex Formation, ExcellenCES : point d'étape

Pour des contraintes horaires liées au déroulement de la séance, ce point est reporté.

6. Echanges avec David Dechenaud, vice-président « formation et vie étudiante » et Pascal Louvet, vice-président « finances et patrimoine ».

Après que chacun des invités ait pu se présenter, Yannick Vallée lance le débat. Il donne la parole à Nicolas Sieffert pour la première question. Celui-ci souhaite connaître la réaction de ses

interlocuteurs sur la contestation, par le Conseil de la Faculté des sciences, de la réduction des maquettes de formation, ce qui a engendré une première motion le 14 décembre 2020 puis la formalisation d'un vœu à l'occasion de la séance du 23 septembre dernier. Nicolas Sieffert rappelle en outre que le conseil de l'UFR de chimie-biologie a pour sa part rédigé un texte alertant la Présidence sur le manque de moyens.

David Dechenaud explique que l'analyse du ratio H/E et des taux d'encadrement a effectivement conduit à une demande de réduction des maquettes horaires : l'insuffisance du nombre d'enseignants implique la réduction du nombre d'heures des maquettes. Il précise d'une part, que chaque composante a été associée à la définition de la cible ; que celle-ci a été fixée, d'autre part, à effectif étudiant constant (ainsi toute évolution de cet effectif induit une évolution de la cible) et qu'enfin, une attention a été portée pour que le calendrier de mise en œuvre soit adapté.

Pascal Louvet rappelle la réalité selon laquelle, à effectif constant, la masse salariale de l'UGA coûte plus chère du fait du GVT (glissement vieillissement technicité), ce qui explique la situation financière tendue de l'établissement. Cela appelle de nécessaires économies. La question est alors de savoir sur quel type de dépense il convient de porter l'effort. Au vu de la structure du budget et donc du poids de la masse salariale, une manière de retrouver rapidement l'équilibre serait de diminuer le nombre d'emplois. Ce n'est pas le choix qu'a fait l'établissement. L'option retenue est effectivement celle de la réduction du niveau d'activité d'où la nécessité de construire des maquettes moins consommatrices.

Gilles Henri réagit : il indique que, dans la composante qu'il dirige, PhITEM, le budget des heures complémentaires représente 5% du budget total. Ce n'est donc, selon lui, pas le bon choix stratégique qui a été fait en central. Des spécificités différencient les composantes, mais également les disciplines au sein d'une composante, et cela n'a pas été suffisamment pris en compte. PhITEM est une composante bien dotée ; dès lors les choix stratégiques effectués en central de réduction globale des maquettes pénalisent inutilement les étudiants.

En réponse sur ce point, David Dechenaud porte à la connaissance des membres du conseil qu'il existe des composantes où des enseignants font jusqu'à 200 heures complémentaires. Cela impose la maîtrise de l'inflation de la carte de formation. Le vice-président en charge de la formation et de la vie étudiante se dit bien conscient des différences entre les composantes et invite à poursuivre la discussion sur les redéploiements dans le cadre du groupe de travail en cours. Il ajoute que la réduction du volume des formations dans les licences n'est pas nécessairement problématique car il constate de nombreuses licences à 1200 heures alors que la réglementation fait référence à 1500 heures. La difficulté en revanche réside dans la nécessité de mettre en place, en parallèle, des enseignements transversaux, ce qui crée un effet ciseau.

Yves Markowicz insiste sur cet effet ciseau particulièrement délétère pour les formations en STS. Il regrette également de constater que, parfois, la seule marge, reste de réduire les capacités d'accueil. David Dechenaud confirme ce choix effectué par certaines composantes (droit, éco, santé, staps).

Gilles Henri souhaite également faire part de son incompréhension face à l'afflux de moyens au soutien de projets spécifiques, comparativement à la faiblesse des moyens alloués au récurrent. Il illustre son propos en indiquant que le coût ECTS par étudiant dans un programme thématique de la GS@UGA est cent fois supérieur à celui d'un étudiant classique...

Jonathan Ferreira partage ce point de vue, ainsi que son sentiment d'installation progressive, à la faveur des financements sur projets, d'une université à deux vitesses.

David Dechenaud répond que la politique ministérielle consiste en effet à attribuer aux universités des moyens particulièrement importants pour soutenir certaines formations en fonction de thématiques. La liberté est laissée de répondre ou non aux appels à projets, lorsque nous le faisons cela implique nécessairement comme conséquence l'afflux des moyens sur les projets spécifiques concernés.

Benjamin Cross souhaite faire part de son malaise à l'endroit du nouveau plan de retour à l'équilibre. A l'occasion du premier, des efforts ont été conduits, des postes ont été rendus. Tout semblait être rentré dans l'ordre et, subitement, une dégradation survient en 2020, justifiant un nouveau plan. Il dit la difficulté des communautés à y adhérer. Il déplore l'absence de transparence sur le contenu exhaustif du rapport de l'IGAENR, ce qui selon lui, entretient le fantasme.

En réponse, Pascal Louvet rappelle que les conclusions principales du rapport ont été communiquées, notamment dans les différentes instances de l'établissement. Il poursuit en indiquant que le PRE initial a effectivement permis un retour à l'équilibre avec, certes, une aggravation liée au GVT. Aujourd'hui, il faut ajuster les campagnes à mesure du financement de la masse salariale. Les efforts demandés sont équilibrés en recherche et en formation. Il souligne les efforts significatifs qui devront être portés en central sur les personnels administratifs car, en post fusion, il y a eu une augmentation des effectifs administratifs.

Yves Markowicz déplore le choix de différer les recrutements d'enseignants chercheurs et de les remplacer transitoirement par des contractuels. Le niveau d'implication, nécessairement, ne sera pas le même.

Jonathan Ferreira veut dire son mécontentement au sujet des calendriers : sans concertation, les échéances sont imposées à la hussarde. Il illustre son propos par trois exemples : la carte de formation, la démarche compétences, la réforme TMN. Selon lui, s'il y a des contraintes venant du Ministère, il faut avoir le courage politique de les refuser.

David Dechenaud plaide volontiers coupable sur l'auto-évaluation de la carte de formation ; l'accélération du calendrier s'imposant à la suite du changement d'équipe politique. Il estime en revanche, s'agissant du courage politique, qu'il y en a eu pour refuser la mise en place (qui devrait être effective depuis 3 ans) de la certification langagière. Il en va de même sur la démarche compétences puisque beaucoup des diplômes de l'UGA ne sont pas écrits en compétences alors que cela devrait être effectif depuis 2 ans. Sur ces deux chantiers, le travail est considérable et l'UGA assume de laisser le temps nécessaire aux équipes pédagogiques. Pour TMM, David Dechenaud indique aux membres du Conseil que l'UGA ne souhaitait pas s'engager dans cette réforme avec de tels délais mais, malheureusement, le Ministère ne prend pas en compte les alertes ; il s'agit d'une réforme que la Ministre veut voir finaliser dans son mandat.

Yannick Vallée met fin au débat compte tenu de l'horaire initialement fixé. Il remercie David Dechenaud et Pascal Louvet. Ils se disent à la disposition des membres du conseil s'ils souhaitent poursuivre les échanges.

7. Questions diverses : Néant.

Yannick Vallée remercie les membres du conseil pour leur participation et lève la séance à 12h15.